



5^{ème} Grand Prix Jeunes du Golf des Sables d'Olonne

Samedi 6 et Dimanche 7 Août 2022

Epreuve comptant pour le mérite jeune national et pour le classement des écoles de golf des Pays de la Loire

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses de moins de 17 ans, des catégories U12, Benjamins et Minimes, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et s'étant acquittés du droit de jeu fédéral.

CATEGORIE	Année
MINIMES	2006-2007
BENJAMINS	2008-2009
U 12	2010 -2011

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaire d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf**.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 27 juillet 2022. Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant en compte l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La liste des inscrits sera publiée au plus tard le samedi 30 juillet au soir sur le site du golf : www.golfdessablesdolonne.com

FORMULE

Stroke play – 36 trous – 18 trous par jour – Classement sur l'addition des 2 tours
L'entraînement gratuit est prévu le Vendredi 5 août 2022 exclusivement sur réservation.

CATEGORIE	Garçons		Filles
	Marques	Longueur	Marques
MINIMES	Blanches	5894	Bleues

BENJAMINS	Jaunes	5525	Rouges
U 12	Grises	4895	Violettes

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » à partir du 1. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Départs :

Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégories en respectant l'ordre des index.

Les horaires seront communiqués à partir du mardi 3 août 2021 à 12h.

Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera par catégorie dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

REGLES SPECIFIQUES DE L'EPREUVE

Le protocole sanitaire ffgolf Covid-19 en vigueur à la date de l'épreuve sera appliqué.

Epreuve « non-fumeur ». Il est interdit au joueur de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Accompagnateurs : lors de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : les cadets ne sont pas autorisés.

PRIX

Un prix est offert aux 3 premiers scores « brut » et aux 3 premiers scores « Net » de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITE

1 représentant du club

1 représentant du corps arbitral

1 représentant de la Ligue

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit avant le 27 juillet 2022 à :

Golf des Sables d'Olonne

Route de la Pierre Levée

85340 Olonne-sur-Mer

Le formulaire d'inscription doit être accompagné des droits d'inscription fixés à 20 € à l'ordre de l'AS golf des Sables d'Olonne

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 23 juillet 2022